

SAINT-JEAN-D'ÉTREUX

(Commune actuelle : LES TROIS CHÂTEAUX)

Localisation

Devant le portail de l'église, au Nord de l'ancienne mairie, 205, rue Jean Puveland

Clichés :

Auteur des clichés : Jean-Daniel Michel

Sources d'archives :

Archives départementales du Jura, R 579.



Description :

Gros œuvre : Pyramide sur un socle en biseau avec fût, corniche, roche dure de Bourgogne

Éléments décoratifs : Sur la corniche Croix latine sculptée en relief. Sur le socle Croix de guerre gravée.

Symbolique religieuse : Croix latine sculptée en relief sur la corniche.

Inscriptions : Sur le fût inscriptions en relief : « *AUX MORTS POUR LA FRANCE - 1914-1918* ». Sur le socle Croix de guerre gravée. Sur les côtés, inscriptions des noms des morts en lettres gravées et teintées bronze.

Signature sur le monument : aucune

Auteurs

Architecte

entreprise : Marbrerie Célard de Saint-Amour (Jura)

Historique :

20 juin 1920 : Courrier du maire au préfet. Réponse au questionnaire pour les subventions de l'État :

Total de la dépense : 2 000 F

Montant de la souscription : 1 250 F en cours

Crédit inscrit : en attente

11 août 1920 : Plan et devis de la marbrerie Célard.

Le monument se composera d'une semelle forte épaisseur en roche dure ordinaire reposant sur l'assise en maçonnerie moellons, assise à charge de la commune. Sur cette semelle une pyramide, socle à biseau, fût, corniche, base y faisant suite. Le tout en roche dure de Bourgogne ; sur la corniche Croix de Guerre sculptée en relief au sommet de la pyramide. Prix : 2 500 F. La croix de guerre prévue dans le plan initial a été remplacée par une croix latine.

12 août 1920 : Le conseil municipal de Saint-Jean-d'Étreux, Carron étant maire, approuve les plans et devis de la marbrerie Célard de Saint-Amour afin d'ériger un monument aux « Morts pour la France » de la commune.

22 août 1920 : le maire Carron informe le conseil municipal que la souscription a produit 2 370 F alors que le projet d'élève à 3 000 F. Le CM vote crédit de 400 F pour combler le déficit sur les fonds du chapitre additionnel 1920 qui s'élèvent à 608 F.

16 septembre 1920 : le projet est transmis à la commission spéciale des monuments aux morts de la Grande guerre. Le projet est accepté par la commission.

15 octobre 1920 : décret du Président de la République qui approuve la délibération du 12 août 1920 par laquelle le conseil a décidé d'ériger un monument à la mémoire des enfants de la commune Morts pour la France. Signé Millerand.

5 novembre 1920 : Questionnaire pour les subventions de l'État :

Nombre de Morts pour la France : 12

Financement

Coût des travaux : 2 500 F

Part communale : 100 F

Souscription communale : 2 400 F

Subvention de l'État : ?

Conflits remémorés :

1914-1919 : 12

1939-1945 : 1

Indochine : aucun

Afrique du Nord Algérie : aucun

Population

1911 : 228 habitants

1921 : 183 habitants

Autres traces mémorielles :

Église : ?

Cimetière actuel : **non**

École : **non**

Transferts éventuels : Il était placé à l'origine dans le cimetière au sud de l'église puis, quand le cimetière a été déplacé, le monument a été lui aussi déplacé devant le portail de l'église.